

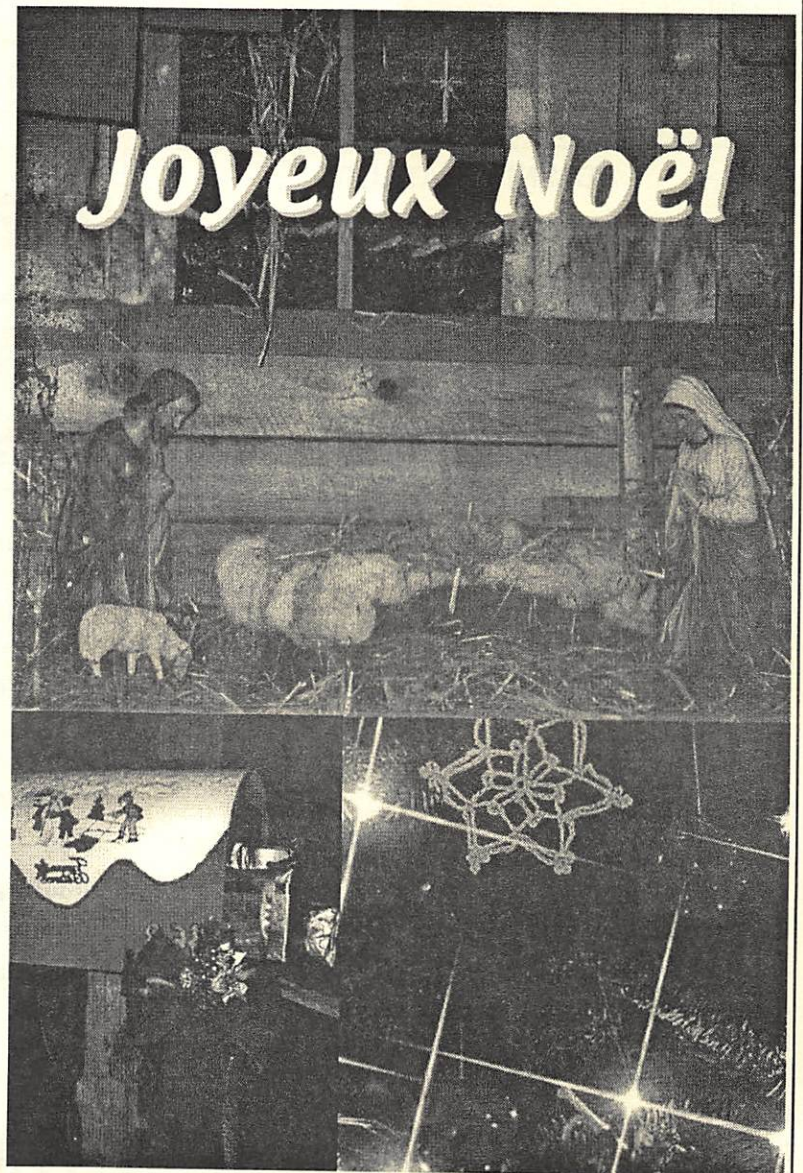


L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 7 n° 11 Décembre 2000

SOMMAIRE

<i>Résultat des élections</i>	3
<i>La Francolière</i>	5
<i>Jean-Yves Gosselin</i>	6
<i>Hommes de bonne volonté</i>	7
<i>Activités de Noël</i>	9-10
<i>Recette des Fermières</i>	12
<i>Assemblée Générale de l'Écho</i>	13
<i>Jeux de l'Écho</i>	15
<i>L'Écho municipal</i>	17-30
<i>Les petites annonces</i>	31



décembre

2000

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Gary Gendron	259-7498
Pierre Cauffopé	259-7889

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé
Gary Gendron

Photo-Montage, première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Jacynthe Pelletier, Nicole Bérubé

Correction

Jacynthe Pelletier, Nicole Bérubé

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie Bernier, Montmagny

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-1518
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Distri/bution
Asser/mentée
AVDA
membre 2000

RPM édia
Placement
réseau de
COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Terrain de jeux 2000

Suite à un bilan des plus positif, on ne pouvait passer sous silence le magnifique travail accompli par la monitrice en chef Nadia ainsi que toute l'équipe des moniteurs.

Étant à sa première expérience comme monitrice en chef, ne comptant pas ses heures et ne ménageant aucun effort, elle a su, entourée de son équipe, mener sa «barque» d'une main de maître.

Les petits pirates ont vécu une très belle aventure et leurs parents en furent heureux et comblés. Que demander de plus!

Félicitations à toute l'équipe, on vous lève notre chapeau!

Le comité de parents



Salon
KARO
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - GOR 3A0
418 - 259-7117

Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette

Résultat des élections municipales

par Raynald Laflamme

Les élections municipales tenues le 5 novembre dernier ont permis aux électeurs de réélire le conseiller sortant Yves Laflamme et d'amener Jean-Yves Gosselin à la table du conseil.

Yves Laflamme conserve le siège n°1 pour un second mandat. Il a récolté 426 votes contre 323 pour Suzanne Roy, qui se présentait pour la première fois aux élections municipales.

À sa deuxième tentative, Jean-Yves Gosselin a remporté le siège no 6 avec 443 voix, soit 141 votes de plus que le candidat sortant, Réjean Cloutier.

En tout, 1519 bulletins de votes ont été enregistrés sur une possibilité de 2462 bulletins (1231 électeurs inscrits), soit un taux de participation de 61,7%. Vingt-cinq bulletins ont été rejetés, dont 14 provenaient du deuxième district.

Pour sa part, Pierre Jean, au siège n° 5, a été réélu par acclamation à la fin de la période de mise en candidature. Il entame un second mandat.

Les prochaines élections municipales sont prévues pour 2002 alors que les sièges des conseillers Norbert Morin (2), Mariette Pelletier (3), Auguste Boulet (4) et celui du maire, Jacques Dumas, seront en jeu.

Félicitations aux récipiendaires!

Nous voulons offrir nos félicitations aux Produits Métalliques Roy pour leur "Mention Spéciale du Jury" ainsi qu'à la Ferme du Patrimoine et à la Ferme Rosmar pour leurs "Grand Prix d'Excellence 2000".

Bravo!

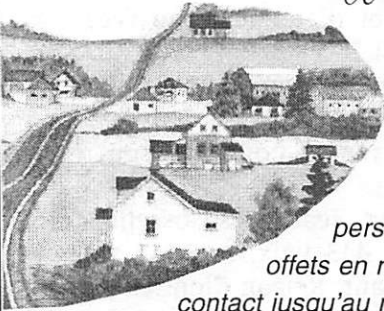
RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
 - Pizza
- Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes

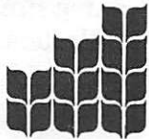
Ultramar

**Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



**PROMUTUEL
Montmagny**

Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



BOUCHERIE
*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

- **Poulets BBQ cuits sur place**
- **Farine «Monarch»**
- **Produits exclusifs...**

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Vente et adm.: **418-259-7721**
Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**
Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**



MORIGEAU • LÉPINE

**25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0**



Le mois passé, je vous ai parlé d'une activité pour souligner l'Halloween. Eh bien! Nous avons fait celle-ci. Les élèves ont participé à plusieurs activités : le dessin musical, le casse-tête, la sorcière et la citrouille, t'as du front et celui que les élèves ont apprécié le plus, le jeu des costumes. Ils étaient placés

en cercle puis, ils faisaient circuler un sac avec différents morceaux de vêtements (chapeau, robe, jupe, pantalon, foulard, maillot...) il y avait de la musique, lorsque celle-ci arrêtait, la personne qui avait le sac entre les mains devait choisir au hasard un vêtement. À la fin du jeu, certains étaient vraiment vêtus d'une drôle de manière. Ce fut très agréable! On s'est bien amusé!

Tableau des fêtes

Dans le vestiaire, comme l'an passé, nous avons décoré un tableau où nous indiquons le nom et la date d'anniversaire de tous les élèves et du personnel de l'école. C'est notre façon de souligner les fêtes de tout le monde.

Mentions d'excellence

Cette année, nous avons décidé d'utiliser un mur du vestiaire pour afficher des parchemins où nous avons in-

scrit le nom des élèves qui ont reçu des mentions d'excellence. Ce sont des jeunes qui se sont démarqués, soit au niveau de leur comportement, de leur effort ou de leur performance. C'est notre mur d'honneur à l'école.

Voici le nom des élèves honorés pour cette première étape :

Maternelle

Comportement : Simon Létourneau. Performance : Frédérique Boulet

Première année

Comportement : Jérémy Fournier. Effort : Alexandre Paquet. Performance : Valérie Denault et Émilie Roy

Deuxième année

Comportement : Tommy Bélanger-Thibault. Effort : Jimmy Blais. Performance : Benjamin Roy et Mylène Blais

Troisième année

Comportement : Vanessa Martineau. Effort : Félix Paré. Performance : Audrey Bonneau

Quatrième année

Comportement : Dany Blais. Effort : Monique Labonté et Jean-Michel Dumas. Performance : Mélanie Dubreuil

Suite à la page 11



Joyeux Noël!



Le Leader canadien par excellence



WWW.garant.com

Merci beaucoup !



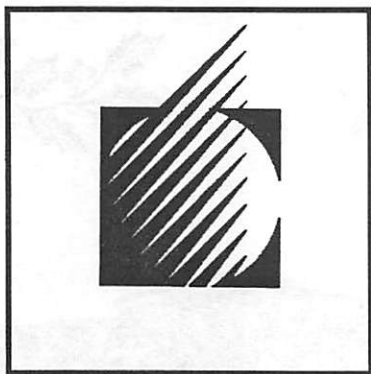
Par la voix de l'Écho de Saint-François, je désire remercier chaleureusement tous ceux et celles qui m'ont appuyé lors des élections municipales du 5 novembre dernier.

Vous m'avez accordé votre confiance, soyez assurés que je me ferai un devoir d'être à la hauteur du mandat que vous m'avez confié en étant à votre écoute.

Je m'intègre donc à l'équipe municipale avec un sérieux désir de travailler en toute loyauté dans l'intérêt de tous mes concitoyens et concitoyennes.

J'anticipe le plaisir de souhaiter un joyeux Noël à tous ! Une nouvelle année qui vous comblera de bonheur et de santé.

Jean-Yves Gosselin



LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616



E M B A L L A G E S



Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725

Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Lettre aux hommes de bonne volonté

En cette fin d'année 2000, les constats sociaux qui se font à différents niveaux sont unanimes à dire que l'homme remporte encore une fois la palme d'or des différents palmarès.

Taux de suicide

Dans Chaudière-Appalaches, le taux de suicide chez les hommes est en forte progression, 26,3 pour 100,000 personnes tandis que celui de la province est de 18,7 pour 100,000. (source : Beaudet C., Régie régionale Chaudière-Appalaches)

Violence conjugale

Toujours dans Chaudière-Appalaches, quant à la problématique de la violence conjugale, du côté des femmes victimes, il y a une constance quant à la fréquentation des maisons d'hébergement (en moyenne, 350 femmes hébergées annuellement de 1993 à 1997 ainsi que 270 enfants). Moins de 5% des femmes violentées sont dépistées par un professionnel de la santé. (MSSS, opt, 04-2000) Ouf!

Concernant les demandes d'aide des hommes agresseurs, il y a augmentation de la demande, passant de 171 en 1993 à 242 en 1997. Cette augmentation est probablement causée par plusieurs facteurs comme: les conjointes refusent davantage et avec raison cette violence de leur conjoint et, aussi, les ressources d'aide pour hommes violents sont un peu plus connues. (Ce n'est que la pointe de l'iceberg.) Car la violence conjugale est encore trop souvent tolérée, voir même acceptée.

Dans presque tous les cas, l'homme ne consulte pas de sa propre initiative. Il est obligé, soit par le système judiciaire dans 35% des cas, soit qu'il est fortement influencé dans 40% des cas par un intervenant (CLSC, famille, policier, ami, etc.), ou, dans 25 % des

cas, par un ultimatum ou une recommandation de la conjointe.

Toxicomanie

Quant à la toxicomanie, je n'ai pu obtenir de chiffres se rapportant spécifiquement aux hommes, donc les données seront générales. On dénombre annuellement quelque 174 jeunes, âgés de moins de 25 ans, qui sont hospitalisés avec au moins un diagnostic de toxicomanie. C'est pour la dépendance à l'alcool et aux drogues que le taux régional se démarque du Québec (région: 51 pour 100,000 jeunes, tandis que pour le Québec: 35 pour 100,000).

Alcool et automobile

Ce sont les adultes de 25 à 44 ans qui ont les plus fortes proportions de risques élevés liés à la consommation d'alcool, tant dans la région (19%) qu'au Québec (16%). La région Chaudière-Appalaches obtient le plus haut pourcentage des régions du Québec quant aux conducteurs décédés ayant de l'alcool dans le sang. Le taux de révocations de permis de conduire est nettement supérieur pour la région que pour le Québec (en 1998 le taux régional est de 531 pour 100,000 titulaires de permis de conduire, comparativement à 372 pour le Québec). Pour la conduite causant la mort, le taux se situe à 1,2 pour la région et à 0,8 pour le Québec.

Ainsi, l'alcool sur la route se démarque comme une importante problématique régionale. Des activités de préventions sont déjà en place et devraient s'intensifier tout au long des prochaines années.

Face à ce constat assez sombre, j'ose quand même souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur, de courage, d'audace et de détermination à tous les hommes en général et particulièrement à ceux qui

Suite à la page 8

POUR VOS ACHATS DES FÊTES!

Passez nous voir à la S.C.A. Rivière-du-Sud

Saint-François 259-7715

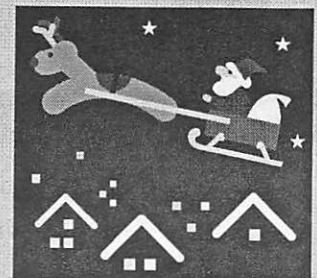
Ladurantaye 884-2802

Berthier-sur-Mer 259-7718

Joyeux temps des Fêtes

De la part de la direction et du personnel!

(Certificats cadeaux disponibles)



Hommes de bonne volonté

Suite de la page 7

Face à ce constat assez sombre, j'ose quand même souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur, de courage, d'audace et de détermination à tous les hommes en général et particulièrement à ceux qui pourraient se reconnaître dans ces propos.

Enfin, quand la vie perd tout son sens, que la motivation n'est plus, que tout devient un fardeau, que les êtres aimés semblent s'éloigner, bien, il serait peut-être temps de se prendre en main et oser demander de l'aide. Car, sachez messieurs, il n'y a aucune honte à se faire aider. Bien au contraire, c'est un signe de maturité, de force et de courage que de se regarder tel que l'on est avec ses forces et ses faibles-ses.

Donc, pour la nouvelle année qui commence bientôt, je nous souhaite à tous les hommes d'avoir assez de courage pour se regarder tel que nous sommes, de remettre en question certaines valeurs que nous véhiculons sans même y réfléchir, ce qui pourrait être une base pour en arriver à développer des relations plus égalitaires entre les hommes et les femmes. Pour ce faire, il faut en arriver à reconnaître nos différences.

Bonne année à tous.

Pierre Bernier

Entraide au masculin Côte-Sud inc.

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

**Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877**

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0



Offrez-vous une
maison adaptée à
votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.
n° de license: 2552-1899-29

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

• Choix varié de
matériel naturel,
tamisé, concassé

ESTIMATION GRATUITE

15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

- Vente et installation de
fosses septiques
- Représentant —
installateur autorisé
système



Rés.: Martin
248-2585

Pag.: 241-7485

Rés.: Rémi
248-6889

Rés.: Daniel
248-7818

Tél.: bur.: 418-248-2585

Fax: 418-248-8387

Les célébrations de Noël arrivent

Déjeuner-causerie en préparation à la Fête de Noël

À la fin de l'an 2000, donnons-nous de bonnes nouvelles. Les MARDIS de l'Avent, invitation spéciale à un déjeuner-causerie pour les gens de Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-Mer. Une bonne façon de nous préparer à la fête de Noël. Bienvenue à toutes et à tous.

THÈME : 2000 bonnes raisons de dire MERCI et d'ESPÉRER

Le déjeuner-causerie aura lieu le mardi 5 décembre et les 12 et 19 décembre, de 9h00 à 10h30 au Restaurant L'Arrêt-stop de Saint-François. L'animation sera assurée par Marie-Paule Bélanger.

On cherche un cadeau

Une maman écrivait :

J'ai parcouru plusieurs kilomètres pour trouver le cadeau parfait pour mon enfant. Après deux longues soirées, fatiguée, j'ai pensé lui demander ce qu'il voulait. Voici la liste des cadeaux qu'il m'a suggérée.

J'aimerais être Félix, notre petit chat, pour être moi aussi pris dans vos bras, chaque fois que vous revenez à la maison...

J'aimerais être un baladeur, pour me sentir parfois écouté par vous deux, sans aucune distraction, n'ayant que mes paroles au bout de vos oreilles fredonnant l'écho de ma solitude...

J'aimerais être un journal, pour que vous preniez un peu de temps à chaque jour pour me demander de mes nouvelles...

J'aimerais être une télévision pour ne jamais m'endormir le soir, sans avoir été au moins une fois regardé avec intérêt...

J'aimerais être une équipe de hockey pour toi, papa, afin de te voir t'exciter de joie après chacune de mes victoires; et un miroir pour toi, maman, afin que tu puisses lire mes émotions...

À bien y penser, je n'aimerais qu'une chose, un cadeau inestimable pour vous deux.

Ne m'achetez rien :

Permettez-moi seulement de sentir que je suis votre enfant...

Un enfant de Dieu.

Marie-Paule Bélanger, agente de pastorale

Quelle joie de pouvoir vous donner l'occasion de lire des écritures par le temps qui court. Nous serons bientôt dans la saison des Fêtes. Je vous la souhaite très heureuse. Le dimanche 3 décembre prochain, nous débiterons la belle période de l'Avent qui nous préparera à la grande fête de Noël: la fête de la naissance de notre grand ami Jésus. Nos cœurs seront invités à développer un climat d'espérance en tout ce que nous vivons. Nous entrerons dans le temps des Fêtes avec un air d'émerveillement. À l'église, les chandelles de l'Avent seront allumées progressivement à chaque dimanche et l'étoile de Noël nous rappellera ce temps d'espérance. Nous aurons aussi notre démarche paroissiale du Pardon avec l'absolution collective. Bonne marche d'espérance.

Votre équipe de pastorale,
par Pierre Laberge, curé

Horaire des messes de Noël

Cette année, Noël est un lundi, donc les messes du dimanche sont aux heures habituelles dans le secteur pastoral :

Saint-Pierre :	9h15
Saint-François :	10h45
Berthier :	samedi soir 19h15 et dimanche 10h00

Pour Noël

Les Prairies :	le dimanche 24 à 16h00
Saint-Pierre :	le dimanche 24 à 21h00
Saint-François :	le dimanche 24 à 20h00 et à minuit

Berthier : le dimanche 24 à 19h30 et à minuit

Souper des fêtes des Fermières

Le mercredi 13 décembre, à 18 h, se tiendra notre souper au local, suivi de notre réunion. Les cartes pour le souper sont disponibles auprès de Rose-Anne Laliberté au 259-7524. N'oubliez pas de réserver votre carte. Nous ferons un échange de cadeau, soit ; essuie-mains ou poignées au motif de Noël. Il y aura attribution d'un prix pour l'originalité de votre emballage cadeau. Nous vous faisons quelques suggestions de cadeau pour Noël : Nouveau livre de recette " Qu'est-ce qu'on mange ? " au coût de 24.00\$ ou bien des jolis tabliers. Nous souhaitons à toute la population de belles fêtes et l'on se donne rendez-vous en 2001.



Boulet

Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Achat et vente de ferme



**LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER**

la nouvelle
GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHA

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer

Licence RBQ
8000-1316-58

Tél. et Fax: **259-2628**

Concert de Noël à Berthier-sur-Mer

La chorale de Berthier-sur-Mer, sous la direction de Caroline Clavet et l'accompagnement de Hélène Guillemette, présentera un concert de Noël sous le thème Noël, c'est l'amour, ce dimanche 3 décembre à 20 heures à l'église de Berthier-sur-Mer. Les billets sont en vente auprès des choristes et au presbytère de Berthier-sur-Mer (259-7995) au prix de 10,00\$ pour adulte et 8,00\$ pour enfant.



Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



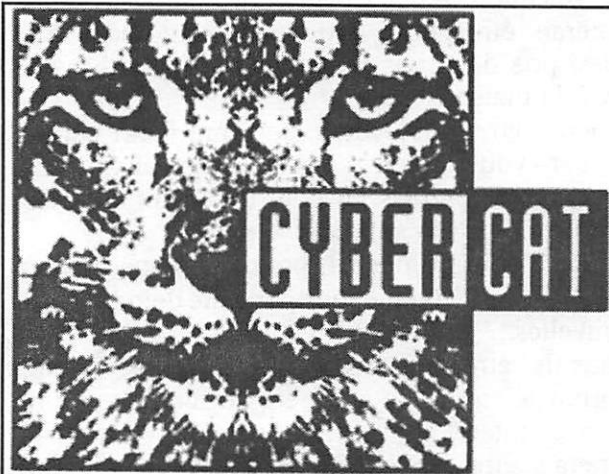
Judith Rémillard
c.a.d.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

La Francolière

Suite de la page 5

Quatrième et cinquième années

Comportement : Mathias Blais et Marie-Philippe Lesieur.
Effort : Mathieu Montminy. Performance : Pier-Luc Lemieux

Sixième année

Comportement : Jérôme Boissonneault. Effort : Cathy Boissonneault et Maxyme Roy. Performance : Jessica Lé-tourneau

Félicitations à ces élèves !

Notre charte des droits et des devoirs

Vous savez que nous avons à l'école une charte qui indique les droits et les devoirs des élèves. Il y a sept articles. Il est important de les rappeler. Le conseil des élèves et les deux enseignantes responsables, Valérie et Sonia vont donc cette année faire de courts "sketchs" afin de les mettre en valeur. Les deux articles que nous allons présenter en décembre, c'est au sujet du respect des autres et du matériel.



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408

Noël

Noël va venir très vite! Alors, nous avons pensé faire une exposition de Noël à notre école. Chaque classe exposera ses œuvres. Les parents seront invités à venir visiter cette exposition lors de notre spectacle de musique.

Joyeux Noël de la part de tous les élèves de l'école La Francolière et du personnel!

À bientôt!

Jolyane, présidente



**JOYEUSES
FÊTES
à tous!**

Bon hiver
et
à bientôt!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ **259-2447**

Si pour vous le jeu n'est plus un jeu,
composez en tout temps, sans frais, le numéro de la ligne Jeu : aide et référence : 1 800 461-0140.

1 800 461 0140

Le jeu doit rester un jeu.



www.loto-quebec.com



Le Café du Havre

Joyeuses fêtes !



Il reste encore quelques dates de disponibles pour vos partys des Fêtes.

Possibilité d'animation musicale avec Régent Leclerc

120, de la Marina, Berthier-sur-Mer
Réservation : 259-2953 ou 259-2364



La Recette des Fermières

Croquettes de chocolat

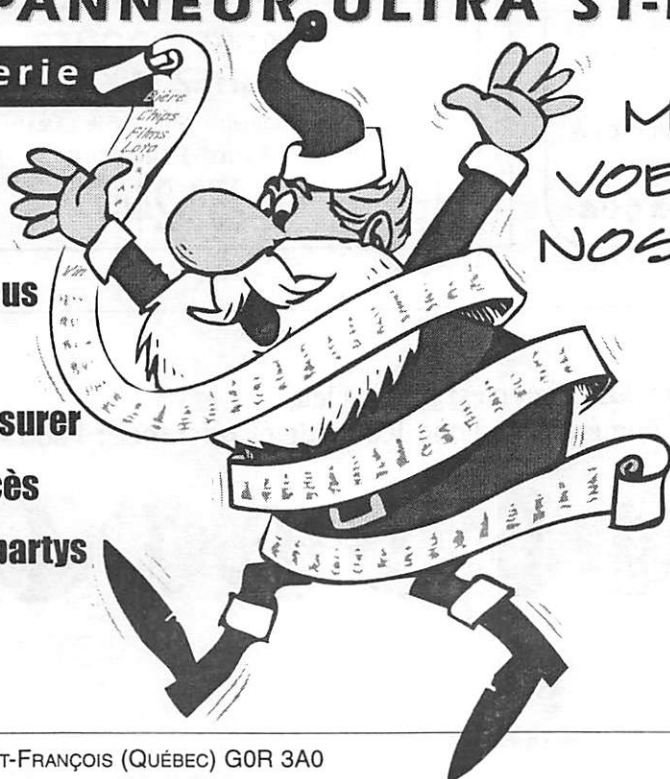
1/2 barre de paraffine
8 oz de chocolat mi-sucre
1 tasse de beurre d'arachides crémeux
1 tasse de sucre en poudre
5 tasses de spécial K
Peu de sel
Peu de vanille

Faire fondre la paraffine à feu doux. Ajouter le chocolat et le faire fondre. Ajouter le beurre d'arachides. Incorporer le sucre en poudre. Terminer par le sel et la vanille. Fermer le feu et ajouter les céréales. Bien brasser et déposer à la cuillère sur un papier ciré. Faire prendre et déguster.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Un petit détour chez-nous pour vous assurer du succès de vos partys des Fêtes!



MEILLEURS VOEUX À TOUS NOS CLIENTS ET AMIS!



DE TOUTE L'ÉQUIPE DU DÉPANNEUR ULTRA

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h
Vendredi : 6h30 à 23h
Samedi : 7h30 à 23h
Dimanche : 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151

L'Écho de St-François rend hommage à Conrad Lamonde

Les quelques membres présents 6e assemblée générale du journal communautaire L'Écho de St-François le mardi 21 novembre dernier ont pu constater la bonne gestion du journal. Les états financiers pour l'année 99-2000 font état de revenus de 12 897,16\$ comparativement à 12 050,06\$ en 98-99 et des dépenses de 11 072,40\$ alors qu'elles se chiffraient à 12 050,06\$ l'année précédente, ce qui laisse un surplus de 1824,76\$.

Dans son rapport, le président sortant, Raynald Laflamme, a souligné la régularité avec laquelle votre journal communautaire vous est livré mois après moi depuis sept ans, et ce, grâce au travail renouvelé de l'équipe de bénévoles. Au cours de la prochaine année, votre journal doit travailler à augmenter le niveau d'information locale. Pour ce faire, la collaboration de tous les organismes locaux est souhaitée. Ces derniers, selon le président sortant, peuvent informer davantage la communauté sur ce qu'ils sont et sur ce qu'ils font. Outre les organismes, les gens de Saint-François sont invités à participer plus activement au développement de leur journal.

Au conseil d'administration, les personnes suivantes ont été élues par acclamation: Raynald Laflamme poursuit son travail au siège no 2 tandis que Pierre Cauffopé fait son entrée à titre d'administrateur au siège no 6 à la suite du décès de Monsieur Conrad Lamonde. Le siège no 4 occupé par Valérie Savoie, est demeuré vacant à la suite des mises en candidature. Il devra être occupé rapidement.

Au terme de l'assemblée Monsieur Laflamme a tenu à souligner l'excellent travail au secrétariat du journal de Valérie Savoie qui se retire pour se consacrer à des études de maîtrise en plus de ses tâches d'enseignante à La Francolière. Grâce à elle, L'Écho de St-François a pu compter sur l'énergie de jeunes bénévoles à qui les administrateurs disent un grand merci. La porte leur est toujours grande ouverte.

Lors de son assemblée générale, le journal communautaire L'Écho de St-François a rendu hommage à Monsieur Conrad Lamonde en lui décernant à titre posthume le titre de membre honoraire à vie pour les années de bénévolat qu'il a données à son journal. Son épouse, Madame Thérèse Vézina, a accepté l'hommage.



JEAN MORIN
 -Électronique industrielle
 -Mécanique industrielle
 -Contrôle et automatisation
 -Service d'urgence 24 heures

11, 4^e rue Est, C.P. 103, Saint-François (Qc) G0R 3A0

(418)266-1310 (418)266-1309 (418)575-9933 1-877-582-6124

Pierre Garant
 Tél.: 418-259-2655
 Fax: 418-259-2158



WEED MAN
 708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
 Saint-François, Québec
 Canada G0R 3A0


Entretien Ménager **D. PAQUET inc.**

Lavage de tapis
 • meubles
 • murs
 • stores

Décapage
 Cirage
 Etc.

ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
 TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342



P.P.R. ENR.
 Pour tous les travaux de réparation et de

Plâtrage
Peinture int. et ext.
Résidentiels

Yvon Rémillard
 1, rue Boivin
 Saint-François

Tél: (418) 259-2415

MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.

• Transport général
 • Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
 Ligne directe: 1-800-463-8744



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
 • Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
 Saint-Raphaël
 G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
 FAX: 418-243-2157

GARAGE
PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre

Tél.: (418) 248-4646

Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
 Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
 Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.
 Membre du groupe PorcBeq inc.
 (compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
 Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
 Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
 tant que vous êtes
 propriétaire
 de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

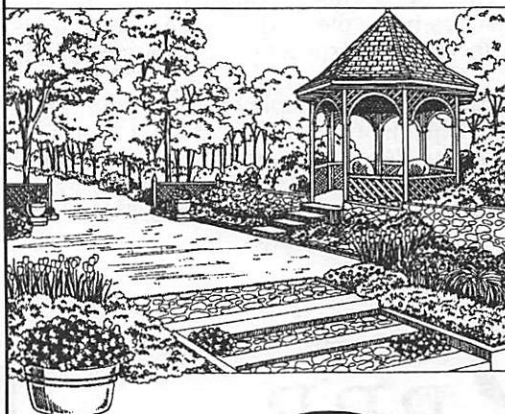
Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
 Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
 Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

VOUS Y RÊVEZ DÉJÀ
DEPUIS QUELQUES ÉTÉS



La Ferme
 horticole Lajoie
 vous aide à
 passer du rêve à
 la réalité en
 débutant dès
 maintenant
 votre plan
 d'aménagement.
 Appelez
 Jean-François.

ferme horticole lajoie inc.

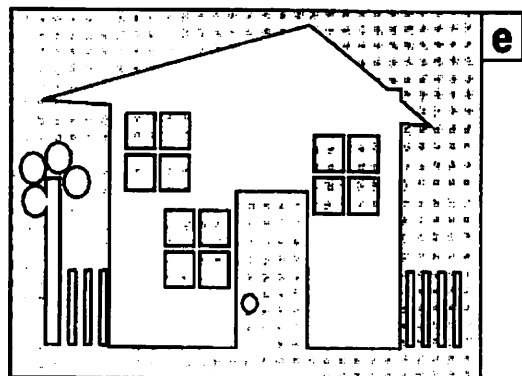
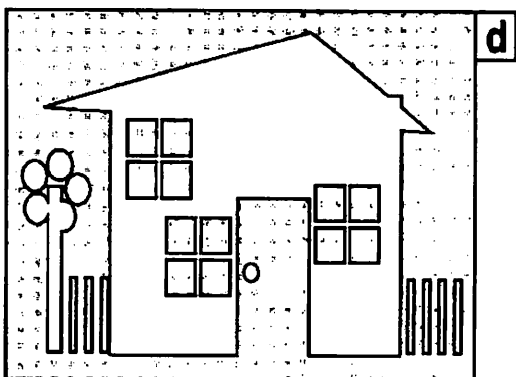
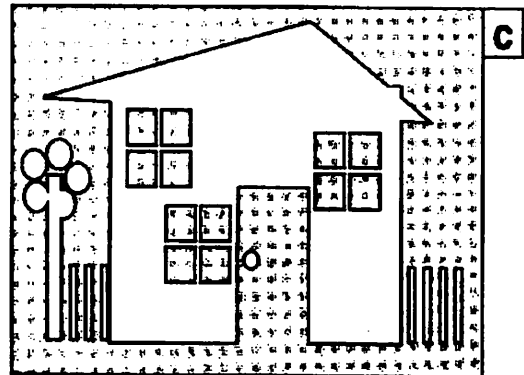
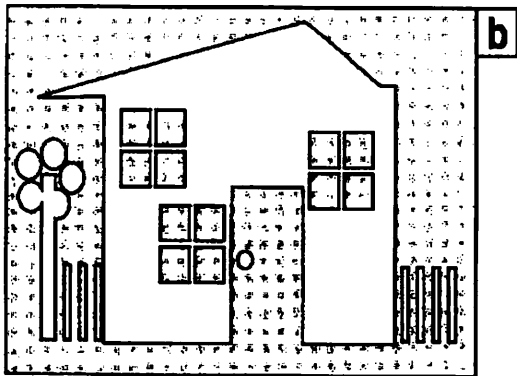
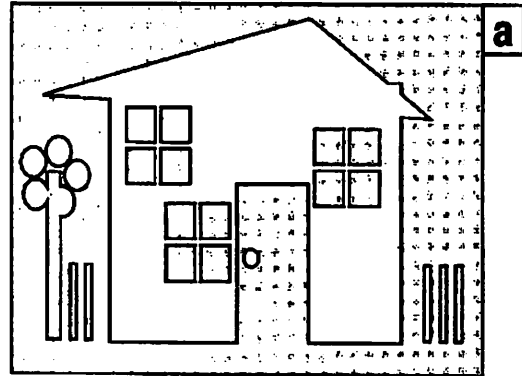
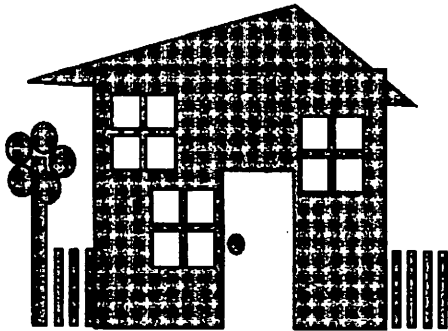
Tél.: 884-3124

327, rue Principale
 Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0

53

COUP DE CISEAUX

Le dessin suivant a été découpé dans l'une des 5 feuilles. Trouve laquelle.



Solution à la page 31





2

DÉCEMBRE

AU FIL DES JOURS

0 0 0

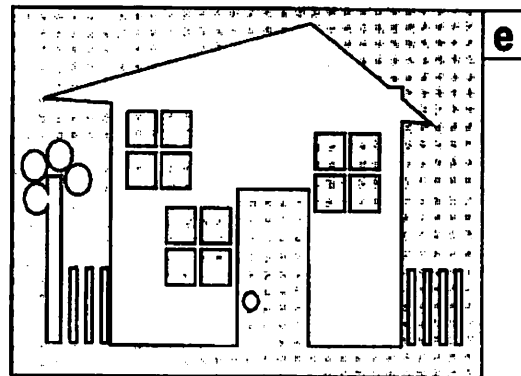
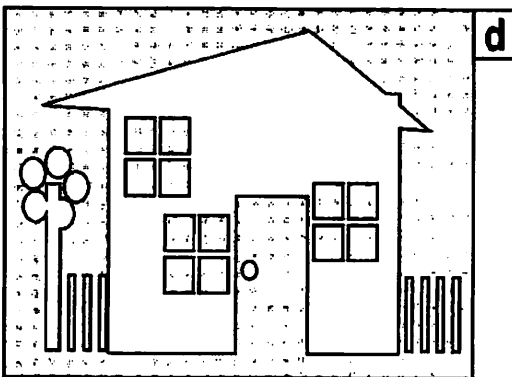
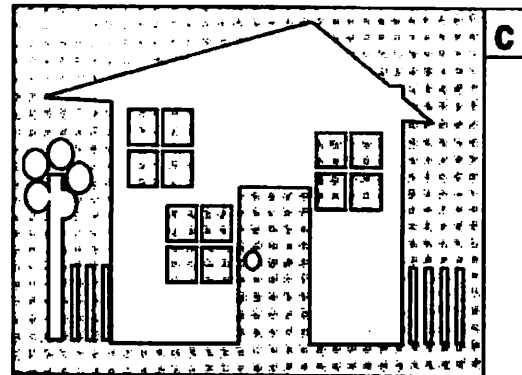
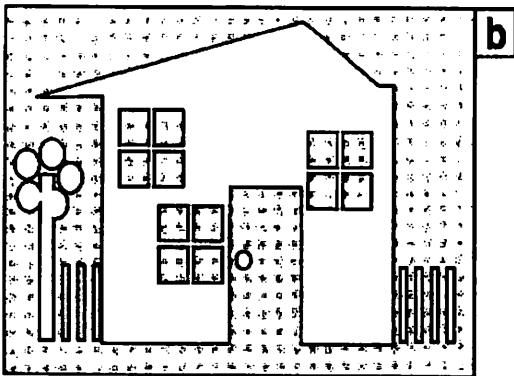
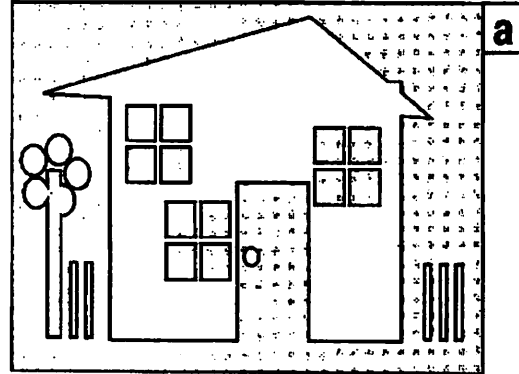
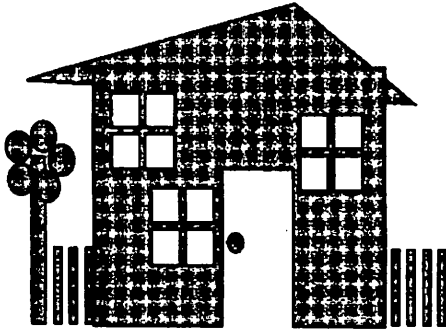
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 Réunion du Conseil	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13 Tombée de L'Écho	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25 Noël 	26	27 Soirée des bénévoles de l'Écho	28	29	30
31	 <p>Fleuriste Demontmagny Inc. * FLEURISTE * BOUTIQUE DÉCORATION</p> <p>NOUVELLE ADRESSE → <u>Monique Gaudreau, propriétaire</u> 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8</p> <p>248-0117 / 1-800-463-0117</p>					





COUP DE CISEAUX

Le dessin suivant a été découpé dans l'une des 5 feuilles. Trouve laquelle.



Solution à la page 31




2

DÉCEMBRE

0 0 0

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 Réunion du Conseil	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13 Tombée de L'Écho	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25 Noël 	26	27 Soirée des bénévoles de l'Écho	28	29	30
31	 <p>Fleuriste Demontmagny Inc.</p> <p>NOUVELLE ADRESSE → <u>Monique Gaudreau, propriétaire</u> 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8</p> <p>✿ FLEURISTE ✿ BOUTIQUE DÉCORATION</p> <p>248-0117 / 1-800-463-0117</p>					



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 13 novembre 2000, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire. Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

Suite aux élections du 5 novembre 2000 où il y avait trois conseillers sortants, voici qui a été réélu et qui a été élu:

M. Yves Laflamme est réélu Siège No 1	M. Pierre Jean est réélu Siège No 5	M. Jean-Yves Gosselin est élu Siège No 6
--	--	---

En cette assemblée, les trois conseillers ont été assermentés par le président d'élection.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 octobre 2000 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 octobre 2000 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes
suivants:

Soc. Canadienne Postes, achat 600 timbres	317.47
Remb. activités Loisirs	47,00
Ass. Directeurs municipaux, formation comptabilité 2000	362.33
Produits Métalliques Roy Inc., achat parcelle terrain	54 300.00
Hydro-Québec, éclairage public	510.72
Pavillon Bédard	25.13
Les Loisirs St-François, contribution municipale	10 000,00
Paul Pelletier, remb. factures matériel Parc Morigeau	4 270,28
Québectel, service bureau	335.25\$
Service garage	89.37\$
	424.62

Société Canadienne des Postes, envoi extrait liste électorale	174,05
Comité d'Embellissement, remb. factures	31,06
Bûcher Chemin des Prairies Ouest	2 941,50
CDEM, Grands Prix de l'excellence 2000	130,00
Société Canadienne des Postes, envoi circulaires (nettoyage réseau)	31,40
Société Canadienne des Postes, envoi Journal l'Echo	75,48
Ministère Revenu Québec, remise octobre 2000	4 470.88
Revenu Canada, remise octobre 2000	2 972.46
Régie Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges oct. 2000	867.48
CARRA, remise d'octobre 2000	265.74
Richard Leblanc, enlèvement vidanges octobre 2000	2 282.74
La Fabrique St-François, loyer novembre 2000	166.67
Régie Inter. Anse-à-Gilles	
Collecte de déchet dangereux (baril de cola, huile)	900.75
Bureautique Côte Sud, relieur et étiquettes, service photocopieur	236,18
Pagenet, téléavertisseurs pompiers.	371.76
Roch Godbout, hon. cessions pour élarg. du chemin des Prairies Ouest	10 998.57
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 226 km à .30	67.80
Gaston Garant, remb. frais déplacement 1381 km à .30	414.30
Jocelyne Noël, entretien bureau octobre	30.00
Journal l'Oie Blanche, avis public	53.14
Boulangier Dolan Denault, honoraires achat terrain Produits Métalliques Roy	695.50
Formules d'Affaires CCL, sac d'élections, reçu généraux, bulletins de vote	1 608.60
M.R.C. Montmagny, entente intermunicipale, avis public	3 935.43
Laboratoire l'Environnement, analyses eaux usées, eau potable.	272.61
Les Produits J.P. Côté, chlore	2 438,43
Excavations Chanel & Fils, fossé et ponceau ch. des Prairies Ouest	11 412.79
Québecel Mobilité, cellulaire, téléavertisseur	40.19
Équipement Médical Rive Nord, cylindre service incendie	162.18
Dura-Lignes, ligne centrale jaune et rive blanche	2 894.95
Signo-Tech, panneaux signalisation.	280,98
Excavation Chanel & Fils inc., pelle bris aqueduc	262,54
Station Service 364, essence camion Inter	94,00

La Foreste Scie, réparation scie asphalte	204,94
Spécialité Ressort inc., pièce souffleur	44,62
Silencieux Montmagny, tuyau d'échappement tamis	23,53
Terrassement Joncas, location pelle ch. Prairies Ouest	846,58
Pétrole Montmagny, huile diesel Garage	4 384,04
Fortier 2000, tuyau béton ch. Prairies Ouest	985,11
Les Ambulances Jacques, 3 cylindres	29,55
Les Machineries Tenco, alarme équipement	102,48
Réal Huot inc., antigel bornes-fontaines, pièces aqueduc	482,60
Laurent Proulx, pelle fossé (R. Guillemette)	603,89
Équipement LAV, pièce rouleau compacteur	181,82
Filtrum inc., pièce chloration	159,07
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack	8,51
Deschênes, pièce équipement	63,52
Unibéton, trottoir (en face Norbert)	251,90
Unicoop, huile hydraulique tracteur Ford	42,22
Camions International Elite, pièce camion Inter	8,48
Festival Plymouth Chrysler, shampoing à moteur	172,54
Pneus André Ouellet 2000,	
Crevaision tracteur Ford	6,90
Pneu niveleuse	797,74
Crevaision Mack + monter pneus	70,92
	875,56
Plamondon Camquip ltée, chaîne pour épandeur	672,90
Les Entreprises Lévisienne inc, béton bitumineux	201,07
Blocs de Béton Montmagny, base de puisard 24"	161,04
Remorquage des Chutes, transport niveleuse	241,55
Praxair, location bouteilles	22,52
Construction BML, asphalte	1 226,63
Philiat Blais & Fils, voyage sable, heures loader, location compresseur	5 426,32
Thibault Pontiac Buick Cadillac, filtres camion GMC	104,33
Ultra Dépanneur, essence	
Petits moteurs	34,44
Service incendie	64,00
Camion inter	50,00
Balai	110,25
	258,69

Les Automobiles Chabot,	
Inspection camion 10 roues	80,52
Inspection camion Mack	92,02
Pièces camion 10 roues	83,53
Pièces excavatrice	45,89
	301,96
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur, ruban inf., papeterie	260.51
Rémi Théberge, droit de passage	175.00
Gérard Brisson, réparation fournaises Garage, maison Paroisse	194.28
Unibéton, 33.22 tonnes de sable à 2.00	76.42
J.A. Larue inc., réparation de la niveleuse.	11 736.55
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom.	112.71
Saint-Damase Fortrac, location pelle ch. Prairies Ouest	7 298.34
Pagenet, téléavertisseur pompier	742.37
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 140 km à .30.	42.00
Pièces d'Auto GGM, matériel divers équipement	366.74
Le Nettoyeur Magnymontois, location et nettoyage salopettes.	120.85
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers, ponceaux ch. Prairies Ouest	9 346.35
Pépinière St-Michel, 3 chênes	120.78
Praxair, location bouteilles	22.52
Excavation Gérard Pouliot, 22.09 tonnes de sable et sel	247.74
Réal Huot, antigel bornes-fontaine	214.17
Ass. vie Desjardins, assurance collective nov. 2000	1 289.89
Pétrole Montmagny, 2226.2 litres huile chauffage maison Paroisse.	1 126.71
Boivin et Gauvin, visièrre et vanne borne d'incendie	461.94
Pneus André Ouellet, poser et balancer pneus camion GMC	27.61
Pétrole Montmagny, graisse, 768.3 litres chauffage Garage à .444.	438.17
Débroussaillages JMS, fauchage accotements	649.89
Yves Laflamme, président d'élections	788.22
Linda Guimont, secrétaire d'élections	591.17
Sylvie Simard, comité de révision et présidente table de vérification.	349.00
Diane Aubé, membre table de vérification	123.00
Nicole Blais, membre table de vérification	123.00
Gonzague Lamonde, primo	77.00
Thérèse Lamonde, scrutateur + dépouillement vote anticipation	119.00

Denis Blais, secrétaire + dépouillement vote anticipation	97.00
Solange D. Laflamme, scrutateur	94.00
Nicole Blais, secrétaire	72.00
Lisette Blais, scrutateur	94.00
Mireille Fournier, secrétaire	72.00
Marjolaine Gagné, scrutateur	94.00
France Lavoie, secrétaire	72.00
Mines Séleine, gros sel en vrac	905.98
Propane GRG inc., propane commercial Caserne incendie	170.42
Location Komat'su, location d'un tamiseur	3 159.51
Les Automobiles Chabot, inspection camion Inter	80.52
Gaston Garant, chloration d'octobre	135.00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 523km	156.90
Denis Pellerin Excavation, location compresseur ch. des Prairies O.	9 341.81
Marché Morigeau, essence et fourniture	59.19
Jean-Yves Lamonde, achat 375 balises	112.50
Ultra Dépanneur St-François, essence	401.59
Comité d'embellissement, remb. achat sapins de Noël	35.00
Mack Ste-Foy inc., alternateur camion Mack	374.72
Excavations Chanel & Fils, location pelle	1 557.73
Praxair, acétylène	234.43
Québectel, service bureau, Garage	417.02
Hydro-Québec, électricité	1 399.43
TOTAL:	196 304.36\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉROGATION MINEURE ET DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE

Dérogation mineure

Une dérogation mineure est demandée par le propriétaire du 251, chemin Saint-François Ouest. Un avis public à cet effet a paru dans un hebdomadaire régional. Voici la nature et les effets d'une telle demande:

Permettre l'implantation d'un garage avec un mur ayant des fenêtres à un mètre de la limite de propriété lorsque l'article 5.32.1.1 du règlement de zonage prévoit 2 mètres.

Le 2 novembre dernier, le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour étudier la demande de monsieur Yvan Gendron. L'inspecteur municipal était présent pour répondre à toutes les interrogations du C.C.U.

Après discussion, le C.C.U. recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Yvan Gendron.

CONSIDÉRANT QUE le terrain à l'ouest du principal intéressé n'est qu'un chemin d'accès au champ de monsieur Michel Lamonde;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Lamonde a signé un document à l'effet qu'il n'est pas opposé à la demande de dérogation de monsieur Yvan Gendron;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Yvan Gendron;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
 APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure de monsieur Yvan Gendron du 251, chemin Saint-François Ouest.

Demande de modification

Madame Jeanne-D'Arc Marceau Laflamme a un terrain au nord du chemin des Prairies Est (lot No 426). Elle voudrait construire un petit chalet ou abri sommaire sur ledit lot.

Un document explicatif est remis concernant cette demande.

Le Conseil accuse réception de la demande de madame Jeanne d'Arc Marceau Laflamme. Cependant avant de répondre à ladite demande favorablement ou défavorablement, il attend que le nouveau règlement sur l'eau potable soit déposé. Ce dernier va être constitué de normes beaucoup plus strictes que celles de maintenant. Aussi, le Conseil ne veut pas avancer dans ce dossier sans connaître tous les tenants et aboutissants. Donc, le dossier est reporté.

DERNIER FINANCEMENT PERMANENT POUR RÈGLEMENT No 147-96, No 157-97, No 158-97 ET No 159-97,164-98

Voici la correspondance de chacun de ces règlements d'emprunt:

		Emprunt autorisé
147-96	Honoraires professionnels	315 000 \$
157-97	Assainissement des eaux usées	2 700 000 \$
158-97	AIDA (égout à Morigeau)	790 325 \$
159-97	Urbanisation et amélioration du système	626 025 \$
164-98	de protection incendie	
	Le premier financement permanent était sur obligation	2 497 000 \$
	Le deuxième financement permanent était sur billet	395 225 \$

Lorsque les travaux sont complètement terminés, le ministère des Affaires municipales demande à la municipalité qu'un rapport final leur soit présenté par un vérificateur indépendant. Le vérificateur de la municipalité est la firme Éric Lachance. Suite à la production de

ce rapport sur le programme des eaux municipales, le vérificateur révèle qu'il n'y a pas d'équilibre entre ce qui a été financé et ce que cela a coûté vraiment. Voici un tableau qui résume la situation:

	Coût réel	Financement	Écart
147-96	309 682 \$	298 684 \$	10998 \$
157-97	1 835 287 \$	1 816 302 \$	18 985 \$
158-97	563 909 \$	557 627 \$	6 282 \$
159-97,	514 328 \$	507 239 \$	7 089 \$
164-98	3 223 206 \$	3 179 852 \$	43 354 \$

Donc il y aurait un financement permanent final de l'ordre de 43 354.\$ pour équilibrer avec le coût réel. Comme c'est en dessous de 100 000.\$ la municipalité peut rencontrer directement son institution financière pour obtenir le financement désiré sans avoir à passer par le ministère des Affaires municipales.

ATTENDU QU'un rapport final a été présenté par la firme indépendante Eric Lachance au ministère des Affaires municipales concernant le programme des eaux municipales;

ATTENDU QUE le vérificateur révèle qu'il n'y a pas d'équilibre entre ce qui a été financé et ce que cela a coûté vraiment;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud se voit confronter aux deux choix suivants:

- La municipalité absorbe à même son fonds général la différence de 43 354\$
- La municipalité contracte un emprunt à son institution financière de 43 354\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud décide d'aller emprunter la somme de quarante-trois mille trois cent cinquante-quatre dollars (43 354\$) à la Caisse Populaire de Saint-François pour équilibrer le financement actuel avec le coût réel et aussi parce que dans ce montant il y a une tranche de vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-trois dollars (29 983\$) qui est subventionnée à 85% (Règ. 147-96 honoraires et Règ. 157-97 PADEM)

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à se présenter à la Caisse Populaire de Saint-François afin d'obtenir cet emprunt au meilleur taux possible et qu'il en avise le ministère des Affaires municipales par la suite.

ABRI D'HIVER POUR POSTE À MORIGEAU

Voici l'estimation pour un abri d'hiver au poste de pompage situé à Morigeau. L'année dernière, un abri semblable avait été installé pour la station de pompage au village. Un tel abri facilite énormément le travail du préposé à l'assainissement des eaux.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal avait déjà statué l'an dernier sur cela, à savoir qu'un abri serait installé en 1999 à la station de pompage au village et qu'un autre serait installé en 2000 à la station à Morigeau;

CONSIDÉRANT QUE de tels abris facilitent le travail du préposé à l'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE de tels abris rendent l'accès aux puits plus sécuritaires pour le préposé;

IL EST PROPOSE par monsieur Auguste Boulet,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud décide d'acheter de Toiles S.G. un garage de 12 x 12 pieds, d'une hauteur de 9 pieds avec une porte, pour un montant de mille deux cent quarante (1 240\$) taxes en sus.

QUE ce garage soit installé à la station de pompage à Morigeau et ce, dans les meilleurs délais.

BUDGET 2001 DE L'O.M.H. DE SAINT-FRANCOIS

	BUDGET 1999	BUDGET 2000	BUDGET 2001
REVENUS			
Revenus de location	109 576	103 102	108 209
DÉPENSES			
Administration	8 456	8 456	8 456
Conciergerie entretien	29 033	29 760	30 500
Energie, taxes, assurances	84 379	76 370	75 983
Remplacement, modernisation	8 000	58 000	58 000
Financement	99 186	85 431	85 387
Service à la clientèle	5 377	5 377	5 377
Total des dépenses	234 431\$	263 394\$	263 703\$
Déficit	124 855	160 292	155 494
Contribution SHQ 90%	112 369	144 263	139 945
Municipalité 10%	12 486	16 029	15 549

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adopté son budget d'opération et se terminant le 31 décembre 2001;

ATTENDU QUE ce budget est soumis à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud pour étude et approbation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud accepte et approuve le budget de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud et son plan triennal d'immobilisation pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2001.

SESSION DE FORMATION URGENTE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE AU QUÉBEC

La Fédération Québécoise des municipalités a développé, en partenariat avec une firme d'ingénieurs-conseils, une session de formation d'une soirée portant entre autres sur les éléments suivants:

- Le partage des responsabilités entre les différents intervenants;
- Les dépenses à prévoir et les délais d'exécution;
- Les outils disponibles pour atteindre les objectifs.

Considérant l'importance du dossier, la FQM suggère fortement que toutes les personnes de la municipalité, impliquées de près ou de loin dans la gestion de l'eau potable, soient présentes à la rencontre. Les frais d'inscription sont les suivants pour les membres:

1 inscription	40.00 \$
2 inscriptions	50.00 \$
3 inscriptions et plus	60.00 \$

CONSIDÉRANT QU'un nouveau règlement sur l'eau potable va être déposé bientôt et qu'il va avoir des normes beaucoup plus strictes;

CONSIDÉRANT QU'actuellement la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud est en démarche pour améliorer la qualité de son eau potable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud incite les membres du Conseil à participer à cette rencontre qui va porter sur la nouvelle réglementation de l'eau potable et les implications directes qu'elle vont avoir sur la municipalité.

QUE la municipalité choisit l'option des trois inscriptions et plus pour un coût de soixante dollars (60\$).

PARTAGE DES HONORAIRES CONCERNANT LA VOIE DE DESSERTE

À la réunion du 10 janvier 2000, la municipalité avait rencontré les dirigeants de Produits Métalliques Roy Inc. Le but de la rencontre était la réalisation de la voie de desserte et la présentation du rapport qu'avait préparé Noram Experts-Conseils Inc. Suite à cette rencontre, il avait été convenu que le partage des honoraires professionnels se ferait de façon équitable. Hors, une photocopie des factures et la part qui revient à la municipalité est remise à chacun des élus.

ATTENDU QU'à la réunion du 10 janvier 2000, il y a eu une entente de convenue ente Les Produits Métalliques Roy inc. et la municipalité en ce qui concerne le partage des honoraires professionnels pour la réalisation de la voie de desserte;

ATTENDU QU'il a été convenu de partager les honoraires professionnels de la firme NORAM Experts-Conseils inc. dans une proportion de 50-50;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud respecte l'entente convenue avec Les Produits Métalliques Roy inc. le 10 janvier 2000 et qu'elle consente à payer sa part (50%) des frais d'honoraires professionnels, ce qui représente une somme de huit mille quatre cent cinquante-huit dollars et cinquante-neuf sous (8 458,49\$) taxes en sus.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE NATERRA SOLUTIONS INC.

Le réservoir souterrain qui a été enlevé au Garage municipal était percé. Par le fait même, il y avait des sols contaminés. Donc, la municipalité a retenu les services d'une firme (Naterra Solutions Inc.) pour faire la caractérisation des sols contaminés et la vérification environnementale. Voici les rapports relatifs au suivi d'excavation qui vous sont présentés.

Naterra Solutions inc. présente ses frais pour l'ensemble du travail:

- Analyse des sols
- Produits de décontamination
- Location d'outils
- Disposition de sols contaminés
- Tarif de consultation
- Tarif du technicien
- Frais de déplacement
- Forage

Le total se chiffre à 6 427,42\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide de payer maintenant la moitié seulement des honoraires de Naterra Solutions inc. Ce qui représente la somme de 3 213,71\$ taxes incluses et l'autre moitié à la réception du certificat de conformité en provenance du ministère de l'Environnement.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DU NOTAIRE GODBOUT

À la suite d'un processus de soumission, c'est le notaire Roch Godbout de St-Raphaël qui avait été retenu pour la préparation des actes de cession par les différents propriétaires du chemin des Prairies Ouest. Il a également préparé onze actes de mainlevée. Une photocopie détaillée de ses honoraires est remise aux élus.

Résolution No 212-2000

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud accepte de payer les honoraires professionnels du notaire Roch Godbout de St-Raphaël pour les actes de cession et les mainlevées aux propriétaires concernés dans le dossier d'élargissement du chemin des Prairies Ouest et qui s'élève à dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars et cinquante-sept sous (10 998,57\$) taxes incluses.

CRIBLURE

Des prix ont été demandés pour de la criblure (matériel plus gros que du sable) aux Entreprises Pouliot et à Unibéton. Voici le détail:

- Unibéton 16.68\$/tonne livré et taxes comprises (n'importe quelle quantité)
- Pouliot 16.10\$/tonne livré et taxes comprises (+ de 200 tonnes)

La municipalité tient mordicus à garder sa liberté sur la quantité qu'elle veut acheter. Elle veut en acheter au besoin seulement. C'est ce que Unibéton offre tandis que les Entreprises Pouliot exigent un minimum de 200 tonnes.

CONSIDÉRANT QUE ce matériel ne sera utilisé que dans les côtes et peut-être un peu aux intersections;

CONSIDÉRANT QUE les besoins de ce produit vont être très ponctuels;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud retient l'offre de Unibéton de lui fournir de la criblure à un prix de 16,68\$/tonne livrée et taxes comprises parce que la municipalité peut en acheter la quantité qu'elle veut comparativement à Pouliot où il faut en acheter un minimum de 200 tonnes.

INSCRIPTION AU PROGRAMME INFRASTRUCTURES-QUÉBEC

Le programme *Infrastructures-Québec* a été mis en place dernièrement pour subventionner les travaux correctifs des systèmes d'eau potable suite au nouveau règlement qui arrive bientôt. Comme la date limite d'inscription est le 1er décembre 2000, la firme BPR recommande à la municipalité de s'inscrire à ce programme au cas où des travaux correctifs seraient éventuellement recommandés. Il s'agit donc seulement d'une protection financière en ouvrant un dossier à Infrastructures-Québec.

Un projet de résolution est présenté au Conseil et celui-ci est adopté tel quel.

CONSIDÉRANT QUE le réseau d'alimentation et de distribution d'eau potable de la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud est actuellement alimenté par un ruisseau vulnérable à la contamination en surface qui nécessitera éventuellement l'installation d'un système de traitement complet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud fait partie des municipalités qui ont été avisées par le ministère de l'Environnement qu'elle devrait apporter des correctifs à son réseau d'aqueduc dans le but d'améliorer la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE BPR Groupe-Conseil est mandaté pour réaliser une étude technique visant à analyser la problématique d'alimentation en eau potable en fonction du futur règlement sur l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur l'eau potable est en processus de révision et qu'il modifiera substantiellement les façons de gérer les installations d'alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement vient de mettre en place un nouveau programme d'aide financière Infrastructures-Québec comportant un volet permettant aux municipalités de réaliser des projets visant à améliorer l'approvisionnement et la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière dans ce nouveau programme ou dans tout autre programme doit être faite et être pleinement justifiée pour obtenir une subvention;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud présente son projet d'alimentation en eau dans le nouveau programme *Infrastructures-Québec*;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud autorise BPR

Groupe-Conseil à la représenter sur le plan technique auprès des organismes ou ministères concernés par les programmes d'infrastructures;

QUE monsieur Jacques Dumas, maire ou monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, soit désigné comme représentant autorisé à signer tout document ou formulaire relativement à ce projet;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à Madame Denise Dufour, ingénieure, Directrice générale par intérim du programme *Infrastructures-Québec*, monsieur Réal Gauvin, député de Montmagn-L'Islet, monsieur Martin Lapointe, ingénieur, BPR Groupe-Conseil;

CLAUSE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET RENONCIATION À EXERCER TOUT RECOURS

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaît spécifiquement que l'analyse et l'étude de la présente demande de subvention, de même que les vérifications de la conformité de celle-ci par rapport aux critères d'admissibilité énoncés à la brochure du programme dont elle reconnaît avoir pris connaissance, et la décision de refuser d'accorder ladite subvention ou encore d'y donner suite en partie ou en totalité, sont de l'entière discrétion d'Infrastructures-Québec ou de ses administrateurs dirigeants ou employés.

Par conséquent, la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud renonce spécifiquement à intenter quelque recours judiciaire ou administratif que ce soit, tant contre *Infrastructures-Québec*, contre ses administrateurs dirigeants ou employés et ce, pour quelque cause que ce soit, y compris toute réclamation en dommages et intérêts.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaît spécifiquement et accepte que la décision qui fera suite à la présente demande de subvention sera finale et sans appel, et en conséquence, elle renonce spécifiquement à contester directement ou indirectement la décision qui sera prise par suite de la réception de l'analyse et de l'étude de la présente demande de subvention.

GÉNÉRATRICE

Le ministère de l'Environnement avait suggéré, dans les mesures à court terme, à la municipalité de se procurer une génératrice pour le poste de chloration en cas de panne d'électricité. Voici le prix pour un modèle de type Honda EX700CC 795\$ taxes en sus.

Le prix pour un tel équipement n'est pas trop élevé. Par contre lorsqu'il y aura panne d'électricité, qui va aviser le préposé d'aller mettre en marche la génératrice? Il faudrait un système d'alarme qui préviendrait le préposé qu'il y a une panne de courant ou encore une génératrice qui partirait seul dans ces moments. Le chef d'équipe et le secrétaire vont faire des démarches afin de trouver un bon système de sécurité abordable.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le ministère de l'Environnement trace une analyse de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire concernant les correctifs à apporter à la problématique de la contamination de l'eau potable. Une copie de cette lettre est remise à chacun des élus.

Le Conseil municipal accuse réception de cette lettre.

CHAUFFE-EAU

Deux contribuables présentent leurs factures de remplacement de chauffe-eau. Ces derniers avaient 5 ans d'âge et ils ne trouvent pas normal qu'ils aient dû les remplacer si tôt. Cette situation s'est produite avant le nettoyage du réseau d'aqueduc (20-21 octobre), donc ce n'est pas relié à ça. Il y a d'autres chauffe-eau qui ont été remplacés à la même période et à peu près dans le même secteur de la municipalité (4e Rue Est, le 18 octobre). À quoi c'est attribuable, on ne sait pas.

La municipalité accuse réception de ces deux lettres. Par contre, elle ne remboursera pas les contribuables concernés parce que personne ne sait ce qui s'est passé pour provoquer cela. Pourquoi à ces endroits et pas à d'autres? Il y a plein d'expectatives dans ce qui est arrivé.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il existe sur le marché des contrôleurs de pression. Ainsi, lorsqu'il y a des hausses de pression sur le réseau pour diverses raisons, le chauffe-eau se trouve protégé.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

La Fédération canadienne des municipalités est le pendant de la Fédération québécoise des municipalités. La différence, c'est que la Fédération canadienne défend les intérêts des municipalités auprès du gouvernement du Canada. Elle existe depuis près de 100 ans. La Fédération canadienne est vouée à améliorer la qualité de vie dans toutes les collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

Les frais d'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités se décortiquent ainsi:

Frais de base 100\$ plus 0,098\$ par habitant par année avec un minimum de 275\$. Pour la Municipalité de Saint-François, il en coûte 275\$ pour l'année.

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités défend les intérêts des municipalités depuis près de 100 ans au gouvernement d'Ottawa;

ATTENDU QUE tout dernièrement la Municipalité de Saint-François de concert avec celles de Berthier-sur-Mer et St-Pierre ont présenté une demande d'aide financière dans un programme appelé Fonds d'habilitation municipale vert et qui est géré par la Fédération canadienne des municipalités;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud accepte de payer deux cent soixante-quinze dollars (275\$) en frais d'adhésion pour être membre officiel de la Fédération canadienne des municipalités.

QUE cette adhésion soit valide jusqu'au 31 mars 2002 étant donné que la municipalité s'inscrit avant le 30 novembre 2000.

VARIA

Le discours de monsieur le Maire sur la situation financière de la municipalité va se faire lundi le 20 novembre 2000.

Monsieur le Maire annonce qu'il serait important de bâtir un plan triennal afin que la

municipalité dispose de cet outil quand le programme d'Infrastructures Québec-Canada acheminera les formulaires d'inscription aux municipalités. Par exemple les priorités de la municipalité pourraient être les suivantes:

- Refaire le rang chemin St-François Est
- Asphaltage de la Montée Morigeau et chemin de l'Aqueduc
- Refaire les infrastructures à partir monsieur Jean-Paul Simard jusque chez M. Raynald Corriveau

Deux citoyens de Saint-François ont fait signer une pétition à l'effet qu'elles doutent de la qualité de l'eau à l'école La Francolière. Elles remettent au Conseil les signatures recueillies et une analyse d'eau effectuée par le Laboratoire Envirolab de Québec.

Monsieur le Maire répond que la municipalité n'entend pas acheter des contenants d'eau pour l'école La Francolière car ce serait inéquitable pour tous les autres qui sont desservis. De plus, il ajoute que des analyses d'eau sont prises à toutes les semaines et que le laboratoire qui effectue l'analyse, dit que l'eau de Saint-François rencontre les normes actuellement en vigueur du ministère de l'Environnement.

Monsieur le Maire profite de l'occasion pour informer les deux citoyens et par la même occasion toute l'assistance présente qu'il s'effectue présentement des études avec St-Pierre et Berthier pour justement améliorer la qualité de l'eau potable. Donc, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud prend très au sérieux le problème de l'eau potable et le ministère de l'Environnement est informé de l'évolution de la situation.

A la soirée des Grands Prix de l'excellence qui a eu lieu samedi le 11 novembre dernier, quelques unes de nos entreprises se sont démarquées et la municipalité veut le souligner de façon officielle.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
 APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud veut adresser des félicitations à:

Entreprises	Catégorie	Mention
Ferme du Patrimoine senc	Agriculture et forêt	Gestion
Ferme Rosmar enr.	Agriculture et forêt	Qualité
Et à Produits Métalliques Roy inc. pour sa mention spéciale du jury.		

LEVEE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
 ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée au lundi 20 novembre 2000 à vingt heures.

La séance se termine vers vingt-deux heures et dix minutes.

Jacques Dumas, maire
 Yves Laflamme, sec.-très.



Petites annonces

Opérateur demandé

Le Club Motoneige Le Petit Canton Inc. est à la recherche d'un opérateur de surfaceuse pour la saison qui vient. Le travail se déroule de nuit à raison de six (6) nuits par semaine, incluant les fins de semaine. Le candidat doit être responsable, fiable, débrouillard et posséder certaines connaissances en mécanique. Les personnes intéressées qui voudront soumettre leur candidature, décrivant leur expérience sur tracteurs ou machinerie lourde à l'adresse suivante :

Club Motoneige Le Petit Canton Inc.
772, Montée de la station
Saint-Vallier, Qc
GOR 4C0
Frédéric Lemieux au 884-3512

Motoneige à vendre

Artic-Cat Pantera 500cc 1978. Mécanique et esthétique A1. Prix 500\$. Tél.: 259-7526.

À vendre

Latte de bois pour plancher en érable piqué.
Tél : 259-2567.

Motoneige Polaris XLT 1996 à vendre

Moteur garanti jusqu'au 28 février 2001.
Prix : 3 600\$,. Tél. : 259-2567.

À vendre

Siège d'auto, 2 chargeurs de piles. Divan-lit Elran.
Laurence, 259-2982.

Femme de ménage demandée

Appelez au 259-7257.

Recherché

J'achèterais un costume d'époque pour les fêtes du 150e de Saint-Raphaël. Si vous en possédez un et que vous désirez le vendre, vous pouvez communiquer avec moi au numéro 243-3281. Jacqueline Picard

Recherché

J'ai perdu une paire de gants en cuir brun à l'extérieur au Centre des Loisirs Saint-François la journée du vote municipal le 05 novembre 2000. SVP, si vous l'avez trouvée, communiquez avec moi, je vous en serais reconnaissante. Lyne Labranche, Tél. res. 259-7360, Telec. 259-2360

Les Jeux de L'Écho

Solution du jeu 53 à la page 15 : C

O bonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Joyeuses Fêtes



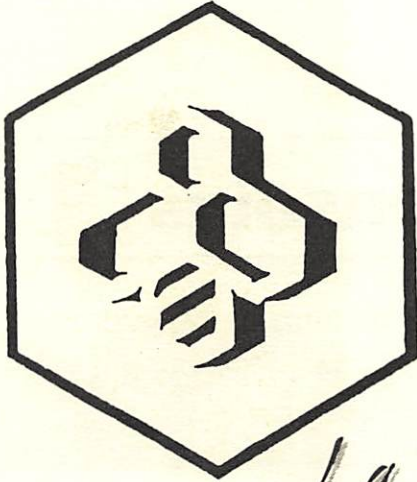
Je tiens personnellement à vous souhaiter de Joyeuses Fêtes, une belle santé, et beaucoup de bonheur pendant ces festivités hivernales.

Pierre Martin, votre pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE





La Caisse Populaire de St-François de Montmagny



*La Direction et le personnel de
votre Caisse Populaire
souhaitent à tous ses
membres de très*

*Joyeuses
Fêtes!*

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES Votre caisse populaire sera

OUVERTE

Aux heures habituelles
les 22 et 29 décembre
2000

FERMÉE

Les 23, 24, 25, 26
décembre 2000 ainsi
que les 30, 31 décem-
bre 2000 et les 1^{er} et 2
janvier 2001

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

Votre seule institution financière

LOCALE

LÉON JALBERT
Directeur